

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE du 5 février 2014

Présidence : Madame le Maire

Présents : Bruno Adam, Franck Duret, Jean-Marc Pramayon, Richard Schneider, Jean-Pierre Vandamme

Absents : Phillipe-Fabien Desigaud, Gilles Bourdon

Secrétaire de séance : Franck Duret

**Approbation** à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente.

Le conseil municipal :

- **Délibère** à l'unanimité pour l'acquisition de la parcelle **B N°854** avec emplacement réservé R9, située chemin du Petit Corcy appartenant aux consorts Baille, d'une surface de **01a et 12ca** pour la somme de cinquante euros. **Mandate** Madame le Maire à signer l'acte authentique à l'étude de Maître Fromonteil, notaire à Mâcon.
- **Etablit** les tours de garde pour les deux tours de scrutin des élections municipales comme suit :

23 mars 2014

- de 8h à 11h30 : Richard Schneider - Bruno Adam
- de 11h30 à 15h : Franck Duret - Jean-Pierre Vandamme
- de 15h à 18h : Nathalie Bisignano - Jean-Marc Pramayon

30 mars 2014

- de 8h à 11h30 : Richard Schneider - Franck Duret
  - de 11h30 à 15h : Jean-Marc Pramayon - Jean-Pierre Vandamme
  - de 15h à 18h : Nathalie Bisignano - Bruno Adam
- **entend lecture** de la notice d'information relative aux nouvelles procédures de vote pour les élections municipales : pièces permettant de justifier de son identité, validité des bulletins de vote. Ce document sera distribué prochainement aux habitants.

### Questions diverses :

Le conseil municipal est informé :

- problèmes de fuite dans le toit de la salle polyvalente. L'entreprise **GIROUD** est intervenue.
- Un formulaire de demande d'intervention a été adressé à l'Agence Départementale de l'Ingénierie de l'Ain pour des travaux de réfection des toitures des bâtiments communaux.
- Pose des potelets devant la salle polyvalente par l'entreprise **DEAL**.
- Panne du four et du lave- verre, l'entreprise **REFFALO** interviendra le mardi 11 février 2014.
- Fin du recours gracieux contre le Permis de construire de Laurent Farfouillon.
- Installation du panneau pour le plan du village.
- L'entreprise **DESAUTEL** a changé 3 extincteurs à la salle polyvalente le 4 février 2014.
- Acceptation du devis d'élagage de l'entreprise **GEORGES** pour un montant de 3 546 € h.t.
- Commande de gravillons St Martin pour les allées du cimetière et de la mairie.
- Réception d'un courrier d'administré concernant une canalisation d'eau sous sa propriété.
- deux rendez-vous le **mercredi 12 février 2014** avec : Michel Barret, Président du Syndicat des Eaux de Montmerle et le constructeur Logidia pour le projet de 2 logements sociaux route de la Fourrière.
- Point sur les rythmes scolaires.
- Rapport émis par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain sur le suivi des consommations d'énergie pour l'éclairage public et les bâtiments communaux.

Le Maire,

